

Pour votre information

Soutien aux entreprises : rendez-vous sur le site de la mairie pour prendre connaissance des aides qui vous sont proposées par la MEL.



PanneauPocket : si vous ne l'avez pas encore fait, téléchargez l'application sur votre téléphone portable. C'est simple et gratuit. Vous serez ainsi informés en temps réel. Dans le contexte actuel de l'urgence sanitaire et de l'urgence attentat, PanneauPocket vous permet d'être informé, prévenu, alerté.

La Banque alimentaire du Nord collectera vos dons pendant le mois de novembre, jusqu'au week-end des 27, 28 et 29 novembre. Soyez nombreux à apporter à la mairie des denrées alimentaires non périssables. Cette année, conséquences directes de la crise sanitaire, le réseau des Banques alimentaires doit faire face à une hausse de 20 à 25% de la demande d'aide alimentaire et une baisse de ses stocks de 23% par rapport à la même période en 2019. Tout particulièrement cruciale cette année, la collecte doit donc être une réussite pour faire face à la montée de la pauvreté. Soyons généreux, soyons solidaires.

Banques Alimentaires COLLECTE NATIONALE DU 27 AU 29 NOVEMBRE NOUS AVONS BESOIN DE CES PRODUITS

www.banquealimentaire.org

Libre2lire : Evadez-vous avec un livre ! La Métropole Européenne de Lille organise, en partenariat avec les bibliothèques de son réseau, le prix littéraire Ado « Libre2lire » depuis 2015. Découvrez la sélection 2021. Avis à tous les jeunes métropolitains : Tu es curieux ? Tu as plus de 11 ans et tu aimes lire ? Participe au prix Libre2lire en choisissant ton roman préféré. Tu as jusqu'au 30 avril 2021 pour lire les 8 livres sélectionnés et défendre ton coup de cœur en votant en ligne. Tu seras peut-être récompensé pour ta participation https://asuvivre.lillemetropole.fr/L2L



Le Flash Infos

Luttons ensemble contre la Covid-19

Urgence sanitaire : restez chez vous !

Le virus de la COVID-19 circule activement dans notre région et dans tout le pays. Chacun se doit d'être responsable et de respecter les mesures obligatoires pour limiter la diffusion de l'épidémie.

Le reconfinement impose les mesures suivantes, jusqu'au 1er décembre :

- L'interdiction de se déplacer, sauf motif valable (aller au travail, faire ses courses, accompagner les enfants à l'école, rendez-vous médicaux, assistance aux personnes vulnérables, motif familial impérieux).
- L'obligation d'être muni d'une attestation de déplacement dérogatoire à l'extérieur de son domicile et de l'attestation de l'employeur pour aller travailler. L'attestation de déplacement dérogatoire est téléchargeable sur le site du gouvernement et sur celui de la mairie.
- La pratique sportive individuelle de plein air est autorisée dans la limite d'une heure par jour, dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile (votre adresse et votre heure de sortie doivent obligatoirement figurer sur votre attestation de déplacement).
- L'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique.
- Les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées avec le respect d'un protocole sanitaire strict.

Mairie

132 rue de l'église
59320 Erquinghem Le Sec
03.20.44.72.34
mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture :
le jeudi de 16h30 à 19h
ou sur RDV

Pour toute l'actualité :
www.erquinghemlesec.fr
la page Facebook
l'application PanneauPocket

PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



#TousAntiCovid

TousAntiCovid

Téléchargez l'application TousAntiCovid! Elle vise à faciliter l'information des personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive à la COVID-19 et à accélérer leur prise en charge. Cette application utilise le signal bluetooth d'un téléphone pour détecter un smartphone à proximité et ainsi établir de manière anonyme que vous avez croisé une personne positive à la COVID.



Le masque est plus que jamais d'actualité : il est obligatoire dans tous les lieux publics, dans les transports, au travail, à l'école, et même à la maison pour les personnes à risques.

Des masques en tissu sont toujours disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher ! Et si vous souhaitez confectionner des masques, nous pouvons vous fournir du tissu et des élastiques.

L'école accueille les enfants avec un protocole sanitaire renforcé. Le port du masque est désormais obligatoire à partir de 6 ans. Vous trouverez sur le facebook de la commune un tuto pour réaliser rapidement un masque enfant avec un masque chirurgical adulte.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Éviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

La Vie du village

La mairie, ainsi que tous les services publics restent ouverts.

À Erquinghem, des mesures ont été prises afin d'éviter les regroupements

- Le petit square est fermé
- Le stade reste un lieu de promenade, mais les activités sportives y sont interdites
- La Maison du temps libre est fermée, aussi bien pour les cours de sports, le club des loisirs, que pour les réunions professionnelles ou privées.

Si vous êtes en difficulté (personnes âgées, isolées, malades,...) vous pouvez vous manifester auprès de la mairie ou contacter directement un élu, nous pouvons vous aider. Vous pouvez compter sur notre solidarité. Si besoin, vous pouvez avoir recours à un service de portage de repas à domicile. Contactez la mairie pour obtenir des renseignements.

La commémoration du 11 Novembre devra cette année s'adapter à la situation de confinement. Le public n'est donc pas invité à se rassembler au Monument aux morts, mais vous pouvez pavoiser vos maisons. D'autre part, vous pouvez manifester votre solidarité en soutenant le Bleu et de France. Ouverte en octobre 2020, la boutique du Bleu et de France a pour vocation de diffuser et de rendre accessible le Bleu et de France au plus grand nombre. Par leurs achats sur le site www.boutique-bleu et de france.fr, particuliers, entreprises et institutions contribuent au financement des actions de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants, les pupilles de la nation, les victimes de guerre et du terrorisme.



Rappels (pour bien vivre ensemble!...) Les trottoirs aux piétons

- À l'automne, on taille ! En particulier les haies et les arbres qui dépassent sur les trottoirs.
- Les voitures ne stationnent pas sur les trottoirs, mais sur les emplacements qui leur sont destinés.
- Les propriétaires de chiens veillent à laisser les trottoirs propres.